- **1 Départ**, place de l'église. Se diriger vers Le Mans.
- Passer devant « La Poste », prendre à gauche la rue Raymond Henri puis tout droit la rue des Genêts tourner à droite. Traverser la D1 (*prudence*). Continuer quelques mètres, tourner à gauche, passer « Beaunoir » « Le Houx ».
- 2 Arriver sur la route à « La héronnière », prendre à droite. A l'orée de la forêt monter par le ravin, passer devant la chapelle Ste Anne, continuer tout droit. Et vous arrivez à la barrière dite « Barrière Blanche ».
- **3** Après la barrière d'accès à la forêt, prendre à droite puis obliquer à gauche. Traverser la ligne des Arpents, continuer tout droit.
- 4 A l'intersection de plusieurs chemins, prendre le premier à gauche, le suivre. [Vous entrez dans la zone NATURA 2000], traverser la ligne des Huraults. Passer la barrière (*la refermer*) et longer la petite vallée.
- 5 Au croisement, continuer tout droit, Poursuivre sur 2,5 Km, (refermer les barrières), traverser la D1 (prudence).et en face continuer sur 100 m. (Fin de la zone NATURA 2000).
- 6 Deux possibilités, prendre à droite le circuit normal, ou tout droit la variante (au point 13 à gauche raccourci, Vibraye à 4 Km).
- 7 Arriver au ruisseau, (Table de Pique-nique) prendre à gauche.
- 8 Au lieu dit « La Petite Soudinière » Deux possibilités, à gauche variante (raccourci, Vibraye à 4,6Km), ou tourner à droite, suivre le chemin avec de l'herbe au milieu. Au croisement aller à gauche vers « Les Grandes Soudinière », arriver sur la route prendre a gauche, parcourir 300 m et bifurquer à droite, puis tourner à droite et tout de suite à gauche descendre à « L'Abbaye ». Prendre la petite route à droite vers « Les Granges » puis à gauche vers le hameau du Gué de Launay.
- 9 Au stop (prudence), aller tout droit, passer les ponts sur la Braye. Au carrefour tourner à droite, passer devant « Le Petit Genetay ». Au « Grand Genetay » monter la route à gauche. (En haut point de vue sur la vallée de la Braye)
 Passer devant « La Vieille Cour » « Le Petit Brulé », et

Passer devant « La Vieille Cour » « Le Petit Brulé », et «Le Buisson ». Au croisement prendre la route à droite vers « La Brousse » et « Les Barbouzières », A la D 211 tourner à droite et la suivre sur 1,3 Km, passer devant 2 lieux-dits « Les Dix Arpents », et après la borne Sarthe/Loir et Cher tourner à Gauche.

- 10 Le chemin d'abord large, devient creux et descend vers « Les Hignons ».Deux solutions : A la fin du chemin emprunter à gauche la variante (agréable par temps sec), ou poursuivre par la route, laisser « Les Galougères ». Rejoindre le GR 235 au débouché de la variante et suivre la route (Balisage blanc/rouge).
- 11 Au croisement laisser « Les Ménageries » et engagez vous dans le chemin à gauche, toujours le GR 235 (blanc/rouge). A la « Borde Sablon » monter le chemin creux pour arriver à nouveau sur la D 211.
- 12 Possibilité de rejoindre Vibraye en suivant le GR 235, cela ramène le parcours de 28 à 22 Km.

Sinon à « La Briqueterie » continuer par la petite route à gauche. Peu après suivre la route de droite vers « La Carrière », «La Thibouvière » et « Le Tertre » début d'une forte descente à 18%. En bas au carrefour, rejoindre le Gué de Launay.

- 9 Au stop (*Prudence*) tourner à droite, repasser devant «L'Abbaye», puis passer «Le Goutier» et monter à gauche le chemin creux. A la route virer à gauche, et à droite aux « Villeneuves ». Par cette petite route aller jusqu' au point 13.
- 13 Au croisement des « 4 chemins » pénétrer à droite dans le tunnel de verdure, à « Belle Vue » aller tout droit, suivre la route goudronnée, au croisement prendre le sentier à gauche. En fin de descente déboucher sur la route (*Prudence*) prendre à gauche. (*Marcher à gauche, puis au niveau de « La Haie Guerrière » traverser la route et marcher à droite de la route*) sur 400 m et poursuivre par le chemin en face, direction « La Grande Boulardière ».

Arriver au rond-point, entrer dans Vibraye. Prendre la route à droite (Déchetterie) puis à gauche. Vous arrivez rue des Sablons, ensuite place de l'Hôtel de Ville, et rejoindre la place de l'Eglise.

Autres circuits à télécharger : www.vibraye.fr/



Création par Bernard COULON- août 2009 Modification par Jean MABILLE -mai 2012

Circuit de

Randonnée Vibraye Vicbraïa



Circuit Pédestre



VTT « Référencé schéma départemental des sports de nature-CDESI » -Difficulté noire-



Vicbraïa, avec ses 4 variantes externes permet d'atteindre jusqu' à 48 km

(Trace en bleu sur la carte au verso)

Balisage:

Pédestre : rose VTT : circuit noir n°1

Distance: 28 Km Temps: 6 h 30 pédestre

7 % route départementale 35% route communale 58 % chemin de terre

Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille

56, rue des Sablons 72320 Vibraye Tél: 02 43 60 76 89

Courriel: communication@tourismevba.fr www.tourismebrayeanille.fr





